



ARRETE PRONONCANT LA REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON

Le Maire de la Commune de BUBRY,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, articles L 2223-13 et suivants ;

Vu les procès-verbaux dressés en conformité du décret précité, le 08/07/2024 et le 15/12/2025 constatant l'état d'abandon des concessions figurant sur la liste annexée au présent arrêté et les différentes pièces qui y sont annexées, notamment le certificat d'affichage ;

Vu la délibération n°2026-010 en date du 19/02/2026, par laquelle le conseil municipal a autorisé la reprise, au nom de la commune, des concessions en question ;

Considérant que l'état d'abandon dans lequel se trouve ces concessions est de nature à nuire au bon ordre et à la décence du cimetière communal ;

ARRETE

Article 1 : Les concessions, dont l'état d'abandon a été régulièrement constaté et publié, sont reprises par la commune.

Article 2 : Les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires existant sur lesdites concessions, qui n'auront pas été enlevés par les ayants droit dans un délai de trente jours après la publication du présent arrêté, seront enlevés par les soins de la commune qui en disposera dans l'intérêt du cimetière.

Article 3 : Il sera procédé à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans le terrain ainsi repris et à leur réinhumation dans l'ossuaire spécialement aménagé à cet effet dans le cimetière communal.

Article 4 : Les noms des personnes exhumées de la concession reprise, et réinhumées dans l'ossuaire susvisé, seront gravés sur un dispositif établi en matériaux durables au-dessus dudit ossuaire.

Article 5 : Après l'accomplissement de ces différentes opérations, les concessions, dont la reprise est prononcée, pourront être remise en service pour de nouvelles inhumations.

Article 6 : Le présent arrêté sera publié et affiché.

Bubry, le 24 juillet 2026

Le Maire

Roger THOMAZO



Cimetière	N° de plan	Date de l'acte de concession	Nom du concessionnaire	Intitulés	Etat de la concession au 08/07/2024	Etat de la concession au 15/12/25
Bourg n°1	16				Très enherbée, monument qui s'affaisse	Très enherbée, monument qui s'affaisse
Bourg n°1	41	22/04/1948	Veuve LE HAY née LE PICHON Marie pour LE HAY Louis Joseph		Pas de monument, dalle entretenue, plaque cassée	Pas de monument, dalle entretenue, plaque cassée
Bourg n°1	88	19/08/1949	Veuve LE MECHEC née TANGUY pour famille LE MECHEC	LE MECHEC Louis	Très enherbée et non entretenue	Très enherbée et non entretenue
Bourg n°1	138				Pas entretenue, très enherbée, pas de monument	Pas entretenue, très enherbée, pas de monument
Bourg n°1	156				Monument affaissé et dalle cassée	Monument affaissé et dalle cassée
Bourg n°1	205				Monument qui s'affaisse et non entretenue	Monument qui s'affaisse et non entretenue
Bourg n°1	210				Enherbée, plaque pleine de mousse	Enherbée, plaque pleine de mousse
Bourg n°1	229	17/07/1922	Veuve ROYANT Françoise, née GEORGET Mathurine pour ROYANT et GEORGET		Enherbée et non entretenue	Enherbée et non entretenue
Bourg n°1	234	08/12/1942	Veuve BOURDONNAY pour BOURDONNAY Pierre		Non entretenue, enherbée et tombe qui s'affaisse	Non entretenue, enherbée et tombe qui s'affaisse
Bourg n°1	239				Non entretenue, enherbée et tombe qui s'affaisse	Non entretenue, enherbée et tombe qui s'affaisse
Bourg n°1	271				Monument qui se disloque et enherbée	Monument qui se disloque et enherbée
Bourg n°1	333				Monument cassé, pas entretenue	Monument cassé, pas entretenue
Bourg n°1	353	08/04/1964	GICQUEL Louis pour GICQUEL JEHANNO		Enherbée et pas entretenue	Enherbée et pas entretenue
Bourg n°1	376				Enherbée, s'affaisse et pas entretenue	Enherbée, s'affaisse et pas entretenue
Bourg n°1	387				Monument qui s'affaisse, enherbée et non entretenue	Monument qui s'affaisse, enherbée et non entretenue
Bourg n°1	413				Non entretenue, monument qui s'affaisse	Non entretenue, monument qui s'affaisse
Bourg n°1	452				Non entretenue, enherbée	Non entretenue, enherbée
Bourg n°1	460				Non entretenue	Non entretenue
Bourg n°1	461				Non entretenue	Non entretenue
Bourg n°1	471				Non entretenue, léger affaissement	Non entretenue, léger affaissement
Bourg n°1	481	14/11/1962	Veuve LE MARRE née LE MARRE Nathalie pour LE MARRE Jean et famille		Pas entretenue	Pas entretenue
Bourg n°1	506				Monument qui s'affaisse et pas entretenue	Monument qui s'affaisse et pas entretenue
Saint-Yves n°1	24				Non entretenue, s'affaisse	Non entretenue, s'affaisse
Saint-Yves n°1	27				S'affaisse, non entretenue, enherbée	S'affaisse, non entretenue, enherbée
Saint-Yves n°1	50				Enherbée, non entretenue, semelle qui s'affaisse	Enherbée, non entretenue, semelle qui s'affaisse

Envoyé en préfecture le 20/02/2026

Reçu en préfecture le 20/02/2026

Publié le

ID : 056-215600263-20260219-D2026010-DE